

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
T
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation : MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, VEDANI Lionel,
SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

05 avril 2016

Absent, Monsieur : BALOURDET Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 10
Présents : 9
Votants : 9

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

N° 1302/2016

Le Conseil Municipal,

Objet :

En application de l'article de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

**Affectation du
compte de Résultat**

Après avoir approuvé, le 11 avril 2016, le compte administratif 2015, qui présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de : 320 833.97€
- un déficit d'investissement d'un montant de : 788.63€

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution positif de : 87 816.39 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 61 233.12 €

entraînant un besoin net de financement de 62 021.75 €

Décide sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget de l'exercice 2015 le résultat comme suit :

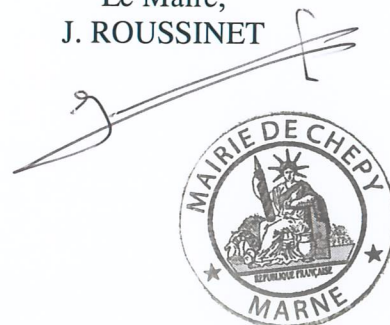
- en diminution des réserves (compte 1068) de la section d'investissement 62 021.75€.

- report en section de fonctionnement (ligne 002 recettes) de la somme de : 233 017.58€

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 15 avril 2016.

Le Maire,
J. ROUSSINET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20160411-1302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2016

Le Maire,
J. ROUSSINET

